



DOSSIER DISCIPLINE N°51
Décision du 20 mars 2018

DOSSIER N°51
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MME BŒUF
MRS. ERINTCHEK, CHERUBINI, GONTHIER

Objet: Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 7 avril 2018 au 8 avril 2018 inclus au licencié VT801652 du club ST ETIENNE ASSOCIATION BASKET.**